

HELENIS

Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 000 euros
Siège social : 1366 Avenue des Platanes
Immeuble Audace, 34970 LATTES
491 095 386 RCS MONTPELLIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 1^{er} JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le premier janvier,
A douze heures,

La société GGL GROUPE, Société par actions simplifiée au capital de 50 000 000 euros, ayant son siège social Les Centuries III - 111 Place Pierre Duhem BP84, 34935 MONTPELLIER Cedex 9, immatriculée 422 889 469 RCS MONTPELLIER,

Représentée par son Directeur Général, Monsieur Jean Marc LEYGUE,

Associée unique de la société HELENIS,
En sa qualité de Présidente, la société GGL GROUPE, associée unique,

Décide de transférer le siège social de la société HELENIS à compter de ce jour

du 1366 avenue des Platanes – Bâtiment AUDACE – 34970 LATTES
au 111 place Pierre Duhem – Les Centuries III – BP 84 – 34935 MONTPELLIER Cedex 9

et en conséquence souhaite **la modification ad hoc de « l'article 4 – Siège social » des statuts,**

L'associé unique décide de conférer tous pouvoirs aux fins de formalités, démarches et publicité en rapport avec la résolution précédente, au porteur d'un original ou d'une simple copie du présent procès-verbal, ainsi que d'un extrait certifié conforme par Président et Madame Florence DANIEL, agissant séparément.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la société GGL GROUPE
Jean Marc LEYGUE

